



Communiqué de presse

Suite à l'avis rendu par la CSSEFM le 20 décembre 2016 (consultable sur le site du CSMP), MLP (le CA, la Commission des finances et la direction générale) tient à préciser certaines informations car la présentation globale peut laisser croire que les deux messageries sont dans des situations relativement similaires.

Saint-Quentin-Fallavier, le 19 janvier 2017,

MLP précise que ses fonds propres sont positifs de 39 millions d'euros ce qui n'est pas comparable avec ceux de Presstalis qui ressortent négatifs de - 262 millions. Les fonds propres consolidés de MLP sont effectivement négatifs de - 7,3 millions d'euros, les comptes consolidés du groupe Presstalis sont négatifs de - 255 millions.

MLP s'étonne du traitement différencié fait par la commission quant à l'appréciation de la trésorerie, en effet, après avoir rappelé que l'objectif de Presstalis était de mobiliser 29 millions (affacturage) elle note avec satisfaction *«que les capacités de mobilisation des financements ont dans les faits largement dépassé cet objectif et permis d'obtenir un financement sensiblement supérieur à celui obtenu l'année précédente»*. Par contre, elle s'inquiète que MLP soit amenée à recourir en décembre 2016 à une mobilisation partielle de ses capacités de financement !

MLP dispose d'une ligne d'affacturage de 25 millions qu'elle n'utilise que ponctuellement en fonction des cycles de trésorerie et notamment sur les mois de juillet, août et décembre. En décembre 2016 l'utilisation a été de 1 million pour couvrir un pic de trésorerie de deux jours. MLP tient à souligner que par rapport aux prévisions 2016, sa trésorerie est en amélioration de plus 7 M€.

MLP regrette certains amalgames. Ainsi, la commission insiste sur le risque de *«la coexistence durable entre le nouveau système déployé par Presstalis et celui actuellement exploité par les MLP susceptible d'affecter l'équilibre de la Filière»*. Une telle affirmation est en contradiction avec les récents travaux de la SCIDP qui ont amené le CSMP à confier à Ernst&Young, un nouvel audit.

Sur ce point et celui de l'étude portant sur la logistique et les processus industriels MLP s'inquiète que les auditeurs choisis (Ernst&Young et Diagma) soient les conseils de Presstalis. Pour mieux éclairer les débats et s'assurer que les contraintes des éditeurs qu'elle diffuse seront bien prises en compte, MLP mènera donc, parallèlement, ses propres études confiées à des sociétés indépendantes reconnues.

En tant qu'acteur responsable de la Filière, MLP partage l'inquiétude de la commission mais regrette les amalgames qui l'ont contrainte à émettre le présent communiqué.

La Présidence de MLP

MLP : Messagerie nationale coopérative avec plus de 550 éditeurs, MLP distribue plus de 3 800 publications de presse et travaille 1,3 millions d'exemplaires par jour. La messagerie livre quotidiennement 70 grossistes et dessert un réseau de 25 000 points de vente, dont 850 diffuseurs à Paris. MLP a réalisé un chiffre d'affaires de 500 millions en 2015 (prix de vente public). MLP a assuré la distribution de 50,2 % des titres magazines et de 55,2 % des références hors presse en 2015.

www.mlp.fr